



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques  
et Institutionnelles

Pôle Affaires Juridiques

Affaire suivie par  
[daji.delegations@univ-tlse3.fr](mailto:daji.delegations@univ-tlse3.fr)

Décision n°2024\_OR\_307



Délégation de signature

## LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-11, L.712-1, L.712-2, L.713-1 et R.719-79 ;  
Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2024/01/CA-059 en date du 15 janvier 2024 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'université Toulouse III – Paul Sabatier ;  
Vu la nomination de Monsieur Yves Morales en tant que directeur de l'unité de recherche CRESCO – Centre de recherches sciences sociales sports et corps.

## DÉCIDE

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation de signature est donnée à Monsieur Yves Morales, directeur de l'unité de recherche CRESCO – Centre de recherches sciences sociales sports et corps, à l'effet de signer au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions suivants :

#### 1.1 Domaine financier

Centre de responsabilités budgétaires	Centre financier (service opérationnel)
N2_111 RECHERCHE	S11X2R07 CRESCO

- engagements juridiques de dépenses de fourniture, de service, de travaux, de personnel (vacations et heures complémentaires) et de mission, inférieurs à 50 000 € HT par acte, après vérification de la disponibilité des crédits et de la régularité de l'achat pour le centre de responsabilités budgétaires ci-dessus ;
- certifications et liquidations du service fait (états de frais de déplacement, factures, état des heures complémentaires et vacations) de ce même centre de responsabilités budgétaires ;
- certifications de l'acquisition du droit pour les recettes de ce même centre de responsabilités budgétaires.

#### 1.2 Domaine de la gestion des personnels

- actes concernant les personnels fonctionnaires, contractuels et auxiliaires affectés à l'unité de recherche excepté ceux dont le directeur est personnellement bénéficiaire :

- les ordres de mission des personnels placés sous son autorité ;
- les autorisations d'absence et de congés annuels des personnels placés sous son autorité ;
- les vérifications et constatations de l'exécution du service fait (heures et obligations de service) ;
- les conventions de stage et d'accueil dans l'unité de recherche ;
- les actes relatifs à la gestion des horaires, des plannings de travail et des modalités de travail.



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves Morales, délégation est donnée à Monsieur Philippe Terral et à Madame Fatia Terfous, directeurs adjoints, à l'effet de signer au nom de la présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> de la présente délégation.

## Article 3

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

## Article 4

Toute subdélégation de signature est prohibée.

## Article 5

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de l'unité de recherche et sur le site internet de l'université.

## Article 6

Le directeur général des services de l'université Toulouse III – Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 23/10/2024

La délégante,  
La présidente de l'université  
Toulouse III – Paul Sabatier,

Odile Rauzy



Le délégataire,  
Le directeur de l'unité de recherche CRESCO  
– Centre de recherches sciences sociales  
sports et corps,

Yves Morales

Les suppléants,

Philippe Terral  
Directeur adjoint

Fatia Terfous  
Directrice adjointe